

SECUREXPRESS	
VOL PAR AGRESSION OU SUITE A UN ACCIDENT	REMBOURSEMENT JUSQU'A
<i>Recette professionnelle ou fonds de caisse</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Trajet local</i> professionnel/ domicile/ Caisse d'Epargne dans le contenant prévu à cet effet. • <i>A l'intérieur des locaux</i> pendant les heures d'ouverture. 	5 000 € par sinistre et par année d'assurance
<i>Dommages vestimentaires et effets personnels</i>	500 € par sinistre

PERTE OU VOL SUITE A AGRESSION OU ACCIDENT Par sinistre et par année d'assurance	REMBOURSEMENT JUSQU'A
<i>Perte ou vol</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Clés et serrures du coffre</i> dépôt jour/ nuit • <i>Clés des contenants et contenants eux-mêmes</i> 	800 €
<i>Carte d'accès au sas</i> contenant le coffre jour/ nuit	500 €
<i>Clés et serrures</i> du local professionnel	500€
La limite totale est de 1 500 € par sinistre et par année d'assurance	

VOL PAR AGRESSION OU VOL SUBI POUR CAUSE DE FORCE MAJEURE (malaise, perte de connaissance...)	REMBOURSEMENT JUSQU'A
<i>Vol des espèces</i> retirées du compte professionnel dans les 12 heures suivant le retrait	800€

DECES OU INVALIDITE ABSOLUE ET DEFINITIVE SUITE A L'AGRESSION OU L'ACCIDENT	REMBOURSEMENT
<i>Décès</i>	Versement d'un capital égal à 23 000 €
<i>Invalidité absolue ou définitive</i>	Versement d'un capital égal à 50 000 €